

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 121  
19 décembre 2008 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Francis Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

---

- 1 - Journée de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009
  2. Spécial " VIIe Rencontre internationale " de la Marche Mondiale des Femmes : en route vers 2010 !
  - 3 - Appel à la dépénalisation de l'homosexualité à l'ONU : pas de quoi pavoiser à Paris -
  - 4 - La France porte la déclaration conjointe de l'ONU sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre
  - 5 - Campagne contre les jouets sexistes 2008 - compte rendu
  - 6 - Egalité entre hommes et femmes, un objectif toujours valide ?
  - 7 - Livre : « Femmes » - Solidarité Femmes Belfort
  - 8 - Live : "Démocratie et égalité des sexes"
- 

## MOBILISATIONS

### 1 - Journée de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, en sont les premières victimes. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité. Surmonter cette crise implique des mesures urgentes d'une autre nature que celles prises par l'Etat et les entreprises, pour être au service de l'emploi et des rémunérations.

C'est pourquoi, les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 29 janvier 2009 : elle donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations.

Elles appellent à agir massivement et interpeller les responsables gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs pour :

- Défendre l'emploi privé et public,
- Lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales,
- Exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- Défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale,
- Des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

Les organisations syndicales rendront publique le 5 janvier 2009, une déclaration commune développant leurs propositions et revendications.

## **TEXTES**

### **2. Spécial " VIIe Rencontre internationale " de la Marche Mondiale des Femmes : en route vers 2010 !**

Le petit village de Panxon, situé dans le district de Vigo en Galice, a accueilli pendant un peu plus d'une semaine 136 femmes venues de 48 pays pour participer à la VIIe Rencontre internationale de la Marche Mondiale des Femmes. Entre les 14 et 21 octobre, les débats autour des contenus de l'action internationale de 2010 se sont intensifiés, de même que ceux concernant les perspectives et les défis de chaque région pour cette construction. Pendant le débat associé à la conjoncture, le thème de la crise financière a été bien présent. Lors de la rencontre, ont été également abordés des thèmes liés à la vie organisative du mouvement, comme la communication et le financement. De nouvelles membres ont été élues au Comité international de la MMF. Parmi les activités, on citera aussi des fêtes, un Forum public, des manifestations, des ateliers pour les jeunes, des activités culturelles et le lancement du livre sur les 10 ans de la Marche.

Après un travail en groupes intenses, par champ d'action et régions, la réunion plénière, qui a eu lieu le 17 octobre en Galice, a confirmé que l'Action internationale de 2010 se déroulerait entre les 8 mars et 17 octobre 2010, divisée d'ores et déjà en deux temps forts :

- La période entre le 8 et le 18 mars, avec des marches de différents types, formes, couleurs, rythmes, dans les régions, qui marqueront également le centenaire de la Déclaration de la Journée internationale des femmes.

Des marches et des actions simultanées le 17 octobre, avec un point de rencontre internationale stratégiquement établi dans le Sud-Kivu, au Congo, afin de mettre en avant le rôle fondamental des femmes pour la résolution des conflits.

L'action de 2010 se déroulera autour d'idées fortes exprimant les contenus politiques à développer dans les quatre champs d'action de la MMF. Les actions d'octobre se concentreront autour des luttes pour la paix et la démilitarisation.

#### *Biens communs*

- Affirmer les principes de souveraineté alimentaire et les luttes contre la privatisation de la nature et des services publics ;
- Affirmer le rôle de l'État pour la garantie des droits (santé, éducation, eau,...) .
- Garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Agir pour la défense des services publics et contre les privatisations ;
- Agir pour un changement du modèle alimentaire, pour une nourriture saine et contre une nourriture de qualité médiocre ;
- Renforcer les liens, les échanges de connaissances entre les femmes du milieu urbain et celles du milieu rural ;
- Travailler sur l'accès et la consommation des énergies et promouvoir les sources alternatives d'énergie (digesteurs, énergie solaire, énergie éolienne...).

#### *Paix et démilitarisation*

- Souligner la complexité des causes et des motivations des guerres comme le contrôle des corps des femmes (entendu comme ressource), le fundamentalisme religieux, surtout le communalisme ou le contrôle des richesses et des ressources naturelles ;
- Expliciter la double violence dont les femmes sont victimes dans les situations de conflit : issue, d'une part, des armées et/ou des groupes paramilitaires et, d'autre part, de leurs communautés qui les rejettent et les culpabilisent ensuite ;

- Mettre en évidence la manipulation idéologique autour de la guerre qui, à partir d'une série de contextes sociaux et culturels, fonde le discours du combat contre le terrorisme, légitimant l'usage de la terreur pour contrôler les femmes, les ressources et criminaliser les mouvements sociaux.
- A partir des témoignages d'agression de femmes et des protagonistes des processus de paix, dénoncer le rôle de l'ONU qui, non seulement n'aide pas dans ces processus mais, en plus, induit plus de violence pour les femmes,
- Travailler à la formation des femmes pour qu'elles puissent participer aux négociations dans les processus de paix,
- Dénoncer le rôle de l'industrie des armes dans le maintien des conflits et de la militarisation, et dans la manipulation des politiques gouvernementales en ce sens (budgets publics pour l'achat d'armes, installation de bases militaires, encouragement de la fabrication et du commerce d'armes).

#### *Travail des femmes*

- Défendre l'accès de toutes les travailleuses et travailleurs aux droits, à la sécurité sociale et aussi à l'égalité salariale dans le monde entier sans discrimination aucune,
- Insister sur les droits des travailleuses et des travailleurs immigrés ainsi que ceux des employées domestiques,
- Lutter pour l'égalité salariale, pour un salaire minimum juste, en considérant également la rémunération en milieu rural,
- Dénoncer le rôle des multinationales dans l'exploitation du travail des femmes.

#### *Violence envers les femmes*

- Sensibiliser afin de prévenir la violence envers les femmes en expliquant comment apparaît la violence, quelles sont les causes et dans quel contexte elle se manifeste,
- Dénoncer les diverses formes d'expression de la violence dans les divers pays comme, par exemple, les mutilations génitales, le levirat et le sororat et les situations de violences vécues par les femmes engagées et actives dans les luttes, les femmes incarcérées et les lesbiennes ;
- Mettre en avant les formes de résistance des femmes à la violence sexiste, surtout pour les démarches collectives ;
- Combattre la violence en réalisant des actions de sensibilisation de la société avec d'autres mouvements sociaux alliés, et aussi en élaborant des revendications auprès de l'État et des campagnes d'éducation populaire qui favorisent la conscientisation féministe.

### **3 - Appel à la dépénalisation de l'homosexualité à l'ONU : pas de quoi pavoiser à Paris -** Act Up Paris - vendredi 19 décembre 2008

Une déclaration pour la dépénalisation de l'homosexualité a été présentée hier à l'ONU, à l'initiative, entre autres, de Rama Yade. Pour Act Up-Paris, cet engagement de la secrétaire d'état aux droits de l'homme - aussi louable soit-il - ne doit faire oublier l'inaction du gouvernement français en termes de droits humains, ni sa propre homophobie tandis qu'il s'oppose toujours à l'égalité des droits.

Ce jeudi 18 décembre, 66 pays ont lancé aux Nations Unies un appel à la dépénalisation universelle de l'homosexualité. Rama Yade, qui en est l'une des inspiratrices, en fait un élément phare de son mandat. Si nous nous réjouissons de cette inscription à l'ordre du jour à l'ONU des droits des LGBT, elle ne nous fait pas oublier que le gouvernement français s'assoie allègrement sur ces grands principes lorsqu'il s'agit de parler business avec des pays à pratiques ou législations homophobes.

La liste en est longue, citons par exemple l'invitation par Nicolas Sarkozy le 14 juillet dernier de nombreux chefs d'État réputés pour leur homophobie d'État, sans un mot pour les LGBT persécutés, ou encore l'accueil en grandes pompes de Benoît XVI (Le Vatican est un des plus fervents opposants à cette déclaration à l'ONU). Les récentes déclarations de Bernard Kouchner sur la contradiction entre les Droits de l'Homme et la politique étrangère du gouvernement illustrent bien que pour la France la vie d'un pédé ou d'une gouine passe après la politique économique et commerciale.

De même, cette déclaration - qui n'engage que ses 66 signataires et n'a pas de caractère contraignant - ne doit pas nous faire oublier que la France ne reconnaît toujours pas les mêmes droits aux homosexuels qu'aux hétérosexuels, puisque les LGBT n'y ont pas accès, ni au mariage, ni à la filiation.

Rappelons donc, une fois de plus, au gouvernement français que l'homophobie tue aussi en France, qu'être considéré comme inférieur parce que pas digne des mêmes droits conduit à la mésestime de soi, et potentiellement à avoir des pratiques sexuelles à risques. Le taux de suicide particulièrement élevé chez les jeunes homos est à ce titre révélateur de la persistance de l'homophobie en France. Cette homophobie est aujourd'hui entretenue par le gouvernement.

Les discriminations et attaques verbales à l'encontre des LGBT demeurent et restent impunies.

La justice française a très récemment prouvé son homophobie en innocentant le député Christian Vanneste. Au nom de la liberté d'expression, la justice française décide de ne pas condamner des propos qui placent les LGBT comme inférieurs aux hétérosexuels . sans qu'aucun membre du gouvernement ne s'en émeuve. D'ailleurs, lorsque le député (UMP) du Nord avait été condamné par la Cour d'appel de Douai le 26 janvier 2007 pour propos injurieux et qu'il avait réitéré ses propos discriminatoires, son investiture a été soutenue par Nicolas Sarkozy, contrairement à sa promesse de l'exclure du parti en cas de récidive.

En France, des LGBT originaires de pays qui pénalisent l'homosexualité ou qui persécutent les homosexuels sont régulièrement renvoyés dans des pays où leurs vies sont en danger. L'OFPRA n'a toujours pas effectué la refonte de la liste des pays « sûrs ». Y figurent notamment le Sénégal et l'Inde, pays à législations et pratiques notoirement homophobes.

La France se veut pionnière en matière de lutte contre l'homophobie. Qu'elle commence par balayer devant sa porte : la loi française interdit aux LGBT de se marier et d'élever des enfants car celle-ci considère que les couples homosexuels ne peuvent être égaux aux couples hétérosexuels.

**Act Up-Paris exige du chef de l'État et du gouvernement français :**

- L'égalité des droits : l'ouverture du mariage et de l'adoption aux lesbiennes, gais, bi et trans ;
- La reconnaissance du droit d'asile en France aux LGBT persécutéEs dans leur pays d'origine en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre et la reconnaissance de leur statut de réfugié en vertu de la Convention de Genève, du 28 juillet 1951 ;
- La condamnation systématique de l'homophobie des chefs d'État reçus ou visités par Nicolas Sarkozy.

#### **4 - La France porte la déclaration conjointe de l'ONU sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre** - Du Centre Gay et Lesbien de Paris IdF- 17/12/08

Ce 17 décembre 2008, Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux Droits Humains du gouvernement Français, intervient dans un évènement pour s'exprimer sur une déclaration relative à l'orientation sexuelle et l'identité de Genre qui sera prononcée demain devant l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Cette déclaration, endossée par plus de 60 états de par le monde, dénonce les violations aux droits humains basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre et vise à dé penaliser l'homosexualité partout dans le monde. En effet, l'homosexualité est toujours possible de mort, au moins dans 6 pays.

A quelques jours du 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, rappelons le principe d'universalité des Droits Humains qui exige que nonobstant leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, tous les êtres humains ont droit à l'intégrité, au respect et à la dignité.

Aucune personne LGBT ne doit être victime de discrimination, d'abus, de harcèlement, de chantage, de violence, voire de meurtre, à raison de son orientation sexuelle. Cette très symbolique déclaration historique est le résultat d'un travail acharné de la part de militants LGBT et des droits humains.

Elle engage notamment les états à « à prendre toutes les mesures nécessaires, en particulier législatives ou administratives, pour que l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ne puissent en aucune circonstance servir de base à des peines pénales, en particulier des exécutions, arrestations ou détention »

Elle est portée devant l'ONU par le gouvernement Français ainsi qu'il s'y était engagé, rappelons toutefois qu'elle n'est pas soumise au vote et ne revêt aucun caractère contraignant.

Elle n'est donc qu'une étape vers la reconnaissance universelle et obligatoire par tous les états, des principes de Yogyakarta.

#### *La Déclaration*

Nous avons l'honneur de faire cette déclaration sur les droits de l'homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre au nom de [...].

1- Nous réaffirmons le principe d'universalité des droits de l'homme, consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme dont nous célébrons le 60ème anniversaire cette année, et qui prévoit en son article premier que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » ;

2- Nous réaffirmons que chacun peut se prévaloir des droits de l'Homme, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation, comme le prévoient l'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les articles 2 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que l'article 26 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;

3 - Nous réaffirmons le principe de non-discrimination qui exige que les droits de l'Homme s'appliquent de la même manière à chaque être humain, indépendamment de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre ;

4 - Nous sommes profondément préoccupés par les violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ;

5 - Nous sommes également inquiets au sujet de la violence, du harcèlement, de la discrimination, de l'exclusion, de la stigmatisation et des préjugés dont sont victimes des personnes, dans tous les pays du monde, en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, et du fait que ces pratiques puissent porter atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes subissant ces abus.

6 - Nous condamnons les violations des droits de l'Homme fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, où qu'elles soient commises, en particulier le recours à la peine de mort sur ce fondement, les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, la pratique de la torture et autres traitements ou peines cruels, inhumains et dégradants, l'arrestation ou la détention arbitraire et la privation des droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit à la santé ;

7 - Nous rappelons la déclaration prononcée en 2006 devant le Conseil des droits de l'homme par cinquante-quatre pays demandant au Président du Conseil de permettre, lors d'une prochaine session appropriée du Conseil, la discussion de ces violations ;

8 - Nous nous félicitons de l'attention accordée à ces sujets par les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme et par les organes des traités et nous les encourageons à continuer à intégrer la question des violations des droits de l'Homme fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre dans le cadre de leurs mandats respectifs ;

9 - Nous saluons l'adoption de la résolution AG/RES. 2435 (XXXVIII-O/08) sur « Les droits de l'Homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre » par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, lors de sa 38ème session le 3 juin 2008 ;

10 - Nous appelons tous les Etats et les mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme pertinents à s'engager à promouvoir et à protéger les droits de l'Homme de toutes les personnes, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre ;

11 - Nous demandons instamment aux Etats de prendre toutes les mesures nécessaires, notamment législatives et administratives, pour garantir que l'orientation sexuelle et l'identité de genre ne soient, en aucune circonstance, le fondement de sanctions pénales, en particulier d'exécutions, d'arrestations ou de détention ;

12 - Nous demandons instamment aux Etats de garantir que des enquêtes sont menées sur les violations des droits de l'Homme fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et que leurs auteurs sont reconnus responsables et traduits en justice ;

13 - Nous demandons instamment aux Etats d'assurer une protection adéquate aux défenseurs des droits de l'Homme et de lever les obstacles qui les empêchent de mener leur travail sur les questions des droits de l'Homme et de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.

## **5 - Campagne contre les jouets sexistes 2008 - compte rendu**

Le samedi 13 décembre vers 15h, une trentaine de militants et militantes ont investi le magasin Tati, au centre commercial Italie 2. Tandis que quelques personnes diffusaient des tracts pour informer les client-es à l'entrée du magasin, l'essentiel du groupe a entouré le grand rayon "jouets militaires" formant une chaîne humaine, rendue bien visible par du ruban rouge et blanc pour signaler le "danger". Le groupe a réussi à planter un drapeau blanc sur le tas de coffrets militaires et stations de combats miniatures et a scandé des slogans pendant une bonne demi-heure à l'intérieur du magasin : "des jouets pour s'amuser pas pour dominer", "la guerre n'est pas un jeu, la guerre tue", "plus d'armes dans les jouets, foutez-leur la paix". Des discussions se sont engagées avec les client-e-s et les employés du magasin autour du tract qui expliquait l'argumentaire de l'action.

Le dimanche 14 décembre vers 15h, une vingtaine de militants et militantes se sont rendues dans le magasin la Grande récré du 12e arrondissement. Ils et elles se sont d'abord mêlées aux client-e-s et ont attiré l'attention des gens et des enfants sur le partage sexiste des rayons : un petit rayon rose étiqueté avec une grande pancarte "filles", et un rayon "garçons" bien séparé et bien plus grand de l'autre côté du magasin. Le partage sexiste des rayons fait écho au catalogue de la Grande récré : pour les filles, seulement des poupées, des appareils ménagers miniatures et du maquillage. Pour les garçons, davantage de choix mais là aussi très stéréotypé.

Dans un deuxième temps, le groupe s'est rassemblé au premier étage du magasin et a scandé des slogans comme "princesse un jour, boniche toujours", "super-héros un jour, macho toujours", virilité, féminité, non à la norme, non aux clichés" ou encore, à la cantonade : "c'est pour une fille ou pour un garçon ? on s'en fout !!!".

Les employé-e-s du magasin, particulièrement agressifs, expliquaient qu'il n'y avait pas de barrières ou de tourniquets (!) pour empêcher les filles et les garçons d'aller dans l'autre rayon, et par ailleurs que les parents désirent retrouver des "univers" (?). Malgré cela le groupe a gardé son calme, et continué à distribuer des tracts et chanté une chanson sur le thème "acheter, consommer, on déteste Noël".

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine si le magasin ne change pas de politique.

D'autres actions de même type auront lieu jusqu'à Noël à Nantes, Toulouse, Rennes et aussi en Belgique où la campagne va durer 15 jours cette année.

*Vous trouverez plus de détails sur nos campagnes des années précédentes et les tracts sur le site : <http://www.mix-cite.org/actualite/index.php3>*

## **COLLOQUES - DÉBATS - RÉUNIONS**

### **6 - Egalité entre hommes et femmes, un objectif toujours valide ?**

l'Association pour l'Egalité et la section de la LDH du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris vous invitent à participer le samedi 7 février 2009 à 14h30 au débat « Egalité entre hommes et femmes, un objectif toujours valide ? », avec les interventions de : Ghaiss Jasser : membre du comité de rédaction de la revue Nouvelles Questions Féministes, Fatima Lalem : - Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'Egalité Femmes-Hommes, Maya Surduts : porte-parole du Collectif National pour les Droits des Femmes, à la Maison Des Associations du 18<sup>ème</sup>, 15 passage Ramey (face au 75 rue Marcadet ) Paris. Métro Jules Joffrin ou Marcadet-Poissonniers.

## **LIVRES, CINEMA, LOISIRS....**

### **7 - Livre : « Femmes » - Solidarité Femmes Belfort**

Nous vous informons de la parution du livre Femmes, résultat d'un atelier d'écriture que nous avons proposé à des dames hébergées ou reçues sur une des permanences de Solidarité Femmes à Belfort.

Ce livre, ces dames l'ont bien sûr écrit pour elles, dans un processus de reconstruction après des années de souffrance et de destruction.

Mais ce livre, elles l'ont aussi écrit pour leur famille, leurs proches, leur entourage qui ne savent parfois rien de ce qu'elles ont vécu et vivent encore aujourd'hui. Elles l'ont écrit pour leurs enfants, plus tard, pour qu'ils sachent et qu'ils comprennent ce qu'elles ont vécu.

Ce livre, elles l'ont écrit pour ces milliers de femmes en prise avec les violences conjugales qui se retrouvent seules, isolées, sous l'emprise de leur conjoint violent.

Ce livre, elles l'ont écrit pour qu'il soit porteur de changement pour notre société : dire aux femmes victimes qu'elles ont des droits, qu'elles sont victimes, qu'elles ne sont pas seules et que les choses peuvent changer.

Ce livre est vendu 10 euros et les bénéfices de la vente serviront à réimprimer de nouveaux exemplaires, pour le diffuser largement et permettre ainsi au plus grand nombre de comprendre le phénomène des violences conjugales.

<http://www.femmeslelivre.fr>

#### **8 - Live : "Démocratie et égalité des sexes", par Diane Guilbault, aux éditions Sisyphe**

Un point de vue féministe québécois sur la laïcité menacée au sein des démocraties modernes.

À un degré moindre que la France, le Québec a connu et connaît encore des tensions reliées à ce que nous appelons "accommodelementss". Souvent, les demandes d'accommodements pour des motifs religieux ou culturels ont des objectifs politiques. C'est souvent la liberté des femmes qu'on veut "accompagner" à toutes les sauces politico-religieuses. Dans plusieurs cas, c'est pour ne pas avoir à respecter le principe de l'égalité des femmes, reconnu que certains individus (au Québec, surtout des islamistes radicaux et des juifs orthodoxes) invoquent les prescriptions de leur religion. Ils obtiennent le soutien de gens qui se disent de gauche ou progressistes, qui militent par ailleurs contre la violence faite aux femmes, sans toutefois s'embarrasser de leurs contradictions. La première et la plus universelle des violences n'est-elle la négation de la liberté? Une liberté que toutes les religions cherchent à entraver chez les femmes et que certaines religions sanctionnent encore par le meurtre pur et simple.

Dans un livre publié en octobre dernier aux éditions Sisyphe - et qui sera disponible à la Librairie du Québec à Paris vers le 15 décembre -, Diane Guilbault (féministe, formation en sociologie et en journalisme) fait le point sur la situation en s'appuyant sur des exemples du Québec, de la France, de l'Angleterre et d'ailleurs. Elle conclut que la laïcité de l'État clairement affirmée et appliquée ainsi que la déjudiciarisation du religieux sont essentiels à la survie des démocraties et à une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Diane Guilbault, Démocratie et égalité des sexes, Les éditions Sisyphe, Montréal, 2008.  
Format : 15cm x 6cm, 139 p., 12\$ CD.

*Pour plus de renseignements sur ce livre: <http://sisyphe.org/spip.php?article3082>*